



Synthèse de l'atelier Handicap

ADA 6 - IDF

25, 26 et 27 juin 2021

HANDICAP

SITUATION ACTUELLE

PH = personne handicapée

- 1 Le gouvernement a refusé de dissocier le revenu du conjoint des aides de la personne en situation de handicap
- 2 Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) ne peuvent pas bénéficier de formations qualifiantes. Situation de précarité +++
- 3 La loi Elan : vandalisme ! plus que 10% des logements neufs seront accessibles
- 4 Inégalité dans l'accessibilité des soins, des prothèses et des moyens de compensation les plus performants
- 5 La loi du 11 février 2005, portant sur la compensation du handicap n'est toujours pas appliquée partout sur le territoire national de façon uniforme et égalitaire
- 6 L'accessibilité au travail = personnes handicapées précaires

PROPOSITIONS

- 1 Déconnexion du conjoint avec les aides de la PH. Elle doit être autonome financièrement
 - 2 Formations qualifiantes pour les AESH pour apporter des outils pédagogiques nécessaires à la prise en charge des enfants. Titularisation du AESH et un salaire digne
 - 3 100% des logements accessibles à tous et toutes. Car nous pouvons tous être concernés par le handicap
- ⇒ L'accessibilité des soins, des prothèses et des moyens de compensation les plus performants pour tous !
- ⇒ Application de la loi du 11 février 2005 portant sur la compensation du handicap sur tout le territoire national de façon uniforme et égalitaire
- ⇒ Campagne et incitation de l'État pour sensibiliser sur le handicap dans le monde du travail
- ⇒ Accessibilité à tous et toutes des moyens de transports (métro, train, avion...)